

AUTOÉVALUATION DES CONSIGNES SANITAIRES À METTRE EN PLACE

À l'intention des organisations qui souhaitent planifier des activités ou des événements en temps de pandémie

Version de février 2021

Cette grille est un complément à l'aide-mémoire qui a été conçu pour toute organisation responsable de la tenue d'une activité ou d'un événement dans la région de la Capitale-Nationale afin de guider la réflexion et la mise en place des mesures sanitaires requises pendant la pandémie. L'autoévaluation propose une dizaine de consignes sanitaires générales à déployer pour assurer un encadrement sécuritaire aux projets mis de l'avant.

En signant cette autoévaluation, l'organisation responsable confirme avoir pris connaissance des mesures à mettre en place et s'engage à les implanter lors de son activité ou événement. Le document complété peut être remis aux autorités municipales qui soutiennent la planification du projet.

Le fait de remplir cette grille d'autoévaluation ne dispense aucunement l'organisation responsable d'obtenir une autorisation formelle de sa tenue de la part de la municipalité qui hébergera l'activité ou l'événement.

Pour chaque consigne, cochez toutes les précisions qui s'appliquent à votre activité ou événement :

CONSIGNES SANITAIRES	PRÉCISIONS
1) Personne symptomatique, en isolement ou avec un diagnostic confirmé de COVID-19 positif (travailleur, bénévole ou participant)	<input type="checkbox"/> Transmission des consignes d'exclusion en vigueur aux participants, et ce, avant la tenue de l'activité (p. ex., par courriel, appel téléphonique) (Outil d'autoévaluation des symptômes COVID-19 du gouvernement : https://covid19.quebec.ca/surveys/cdd2/introduction) <input type="checkbox"/> Présence d'affiches rappelant l'interdiction et/ou utilisation d'un questionnaire de symptômes à l'entrée de l'activité <input type="checkbox"/> Refus de toute personne symptomatique, en isolement ou avec un diagnostic confirmé de COVID-19 positif (travailleur, bénévole ou participant)
Précisez, si besoin :	

CONSIGNES SANITAIRES	PRÉCISIONS
<p>2) Prise en charge si une personne développe des symptômes pendant l'événement</p> <p>Précisez, si besoin :</p>	<p><input type="checkbox"/> Protocole d'exclusion immédiate de la personne ou prise en charge en attendant la possibilité d'un retour à domicile, si détresse évidente ou encore en présence d'un mineur (p. ex., trousse d'urgence avec équipement de protection individuelle, local identifié, nettoyage et désinfection des lieux au départ de la personne symptomatique)</p> <p><input type="checkbox"/> Protocole adapté à la clientèle desservie (p. ex., une clientèle allophone sans moyen de transport individuel qui pourrait avoir besoin de plus de soutien lors de la prise en charge)</p> <p><input type="checkbox"/> Consigne donnée à la personne qui doit quitter de retourner à son domicile, de remplir l'outil d'autoévaluation pour savoir si passer un test est requis et communiquer au besoin avec la ligne COVID-19 au 1-877-644-4545 afin de recevoir des instructions sanitaires</p>
<p>3) Aménagement des lieux favorisant la distanciation physique (en tout temps et en tout lieu, sauf pour un même ménage)</p> <p>Précisez, si besoin :</p>	<p><input type="checkbox"/> Diminution de la capacité d'accueil selon la taille du lieu prévu de l'activité (p. ex., local, cour extérieure)</p> <p><input type="checkbox"/> Aménagement du mobilier à 2 mètres</p> <p><input type="checkbox"/> Utilisation de repères visuels (autocollants au sol, cônes, cordes, etc.)</p>
<p>4) Gestion de la circulation permettant le respect de la distanciation physique</p> <p>Précisez, si besoin :</p>	<p><input type="checkbox"/> Étalement des heures d'arrivée des participants pour éviter les longues files et les goulots d'étranglement</p> <p><input type="checkbox"/> Entrée et sortie distinctes</p> <p><input type="checkbox"/> Sens de circulation unique (p. ex., à l'aide de flèches au sol) afin que les personnes ne se croisent pas (arrivée, départ, aires communes)</p>
<p>5) Rassemblements publics intérieurs et extérieurs conformément aux paliers d'alerte (https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/actualites/coronavirus-2019/systeme-alertes-regionales-et-intervention-graduelle/cartes-paliers-alerte-covid-19-par-region/)</p>	<p><input type="checkbox"/> Comptabilisation des personnes présentes sur le site afin de respecter les nombres permis du palier d'alerte</p> <p><input type="checkbox"/> Nombre de personnes présentes permet de respecter la distanciation physique recommandée entre les participants, et ce, en tout temps (sauf pour ceux d'un même ménage)</p> <p><input type="checkbox"/> Tenue d'un registre des participants, si activité intérieure, à conserver 30 jours et pour remise uniquement à la demande de la Direction de santé publique</p>

CONSIGNES SANITAIRES

PRÉCISIONS

Précisez, si besoin :

6) Hygiène des mains

- Matériel nécessaire (eau courante, savon, lavabos, papier jetable, poubelles sans contact) mis à disposition des travailleurs, bénévoles et participants aux endroits stratégiques (p. ex., entrée, sortie, aire de repas)
- Distributeurs de désinfectants en gel (solution hydroalcoolique contenant entre 60 et 80 % d'alcool) positionné à des endroits stratégiques pour éviter les attroupements

Précisez, si besoin :

7) Rappels écrits et verbaux des mesures de prévention sur place:

- Distanciation physique
- Lavage ou désinfection des mains
- Port du masque

- Présence d'affiches sur le lavage des mains, l'étiquette respiratoire (tousser dans son coude, jeter ses mouchoirs, porter un masque) et la distanciation physique
- Aucun partage de matériel entre participants
- Promotion de l'hygiène des mains avant, pendant et après l'activité ou aux moments clés (p. ex., avant et après avoir mangé ou retiré son masque)
- Activité intérieure** : le port du masque est obligatoire pour les personnes de 10 ans et plus.*
- Activité extérieure** : le port du masque est recommandé pour les personnes de 10 ans et plus, lorsque la distance de 2 mètres ne peut être respectée*

Précisez, si besoin :

** Sauf pour les personnes dont la condition médicale empêche le port du masque, pour celles qui sont incapables de le mettre ou de le retirer par elles-mêmes et pour les enfants de moins de 10 ans*

8) Port des équipements de protection individuelle (ÉPI) par les travailleurs et les bénévoles

- Port du masque médical **et** de la protection oculaire (lunettes de sécurité ou visièrre), si à moins de 2 mètres du **public**
- Port du masque médical, si à moins de 2 mètres de ses **collègues** travailleurs et bénévoles

CONSIGNES SANITAIRES	PRÉCISIONS
<p>Précisez, si besoin :</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Travailleurs et bénévoles sensibilisés au port et au retrait sécuritaires de l'ÉPI <input type="checkbox"/> Organisation sécuritaire des ÉPI (p. ex., les ÉPI propres ne sont pas au même endroit que ceux souillés, solution hydroalcoolique à proximité et poubelles sans contact, etc.) <input type="checkbox"/> Aucun partage de matériel entre travailleurs et bénévoles
<p>9) Aération, nettoyage et désinfection des lieux, des surfaces et du matériel</p> <p>Précisez, si besoin :</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Local ventilé naturellement avant et après l'événement Capacités du système de ventilation vérifiées avant l'événement (nombre de changements d'air à l'heure, volume d'air frais disponible pour la superficie du local, etc.) <input type="checkbox"/> Personnel formé au nettoyage et à la désinfection <input type="checkbox"/> Nettoyage et désinfection des surfaces (p. ex., toilettes, tables, chaises, poignées de porte, interrupteurs, accessoires informatiques, etc.) minimalement à chaque quart de travail ou plus selon l'achalandage (p. ex., toutes les 2 à 4 heures) <input type="checkbox"/> Usage de produits reconnus efficaces contre les virus (virucide) possédant un numéro d'identification d'un médicament (DIN) sur l'emballage <input type="checkbox"/> Recommandations du fabricant du produit suivies lors de son utilisation (p. ex., temps de contact suffisant avec la surface à désinfecter, ÉPI portés dont des gants, aération des lieux, etc.)
<p>10) Manipulation d'aliments et boissons</p> <p>Précisez, si besoin :</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Aucun échange de condiments, de vaisselle, d'ustensiles, de verres, etc. <input type="checkbox"/> Nettoyage et désinfection de la salle de repas entre chaque utilisation <input type="checkbox"/> Lavage du matériel (p. ex., vaisselle, verre, etc.) à l'eau chaude savonneuse ou au lave-vaisselle <input type="checkbox"/> Lavage des mains fréquent et bonnes pratiques d'hygiène et salubrité alimentaires respectées, comme il est recommandé par le MAPAQ et le MSSS <input type="checkbox"/> Service des aliments et du matériel fait par le personnel (éviter les buffets et le libre-service)

Précisions supplémentaires, si besoin :

ENGAGEMENT:

CONSIGNES SANITAIRES	PRÉCISIONS
	<p>Par la présente, l'organisme responsable du projet confirme avoir pris connaissance des consignes sanitaires générales recommandées et demeure responsable de leur mise en place et de leur application. De plus, il s'engage à rester à l'affût des changements dans les consignes gouvernementales reliées aux paliers d'alerte afin d'en tenir compte au moment de réaliser son activité ou son événement.</p> <p><u>Nom de la personne responsable :</u></p> <p><u>Date de complétion de l'autoévaluation :</u></p> <p><u>Nom de l'organisme :</u></p> <p><u>Nom de l'activité :</u></p> <p><u>Date de l'activité :</u></p> <p><u>Horaire de l'activité :</u></p> <p><u>Site prévu :</u></p> <p><u>Autre information pertinente :</u></p>